



Le secrétariat de mairie est ouvert au public :  
Les lundis & jeudis de 16h30 à 19h00

☎ 03.44.82.24.16 ✉ [lemontsaintadrien@wanadoo.fr](mailto:lemontsaintadrien@wanadoo.fr)  
🌐 <http://www.lemontsaintadrien.fr>



N° 4 Le 17  
Avril 2025

## Extrait des règles de savoir vivre



**Les bruits :** chacun est tenu de prendre toutes les précautions pour ne pas gêner son voisinage.

Utilisation par les particuliers des engins thermiques ou électriques pour les travaux de jardinage et de bricolage :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19h30.
- ◆ Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

**Les animaux :** Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

- ◆ Il est interdit en particulier :
  - de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ;
  - de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.

- ◆ Il est demandé :
  - ⇒ de tenir les chiens en laisse dans les rues du village et à l'extérieur (chemins, forêts ...);
  - ⇒ de ramasser les déjections canines pour respecter le confort de tous, en particulier de l'agent communal, concerné au premier chef par ces nuisances ;

Il est également rappelé, qu'en cas d'accident provoqué par ces animaux, leur propriétaire en est automatiquement responsable.

**Les feux** de toute nature (sauf barbecue) sont interdits. Le non-respect de cette mesure nationale est passible d'une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450 €.

**Les haies :** le Code Civil et le recueil des usages locaux en vigueur dans le département de l'Oise limite à 2 mètres la hauteur des haies entre deux propriétés privées et le Plan Local d'Urbanisme de la commune limite à 1.20 mètre les haies en bordures de rues. Aussi, pensez à respecter ces prescriptions.

**Les trottoirs et caniveaux :** par arrêté du Maire du 05/10/2020, nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe à chaque riverain : tonte, désherbage et balayage...

**Les déchets verts et les tontes :** pour vos tontes de gazon, vos déchets verts et vos branchages, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis met à votre disposition des déchetteries et des points verts. Ils sont également collectés en porte à porte le lundi matin. Aussi, évitons de créer des dépôts sauvages, disgracieux et nuisants, le long de certains chemins. ET PENSEZ AU COMPOSTEUR SUR VOTRE TERRAIN.

Merci de votre adhésion responsable à ces quelques mesures qui nous permettent de bien vivre ensemble, dans un respect mutuel.

totalité du document sur <http://lemontsaintadrien.fr/savoir-vivre/>

BULLETIN MUNICIPAL  
Le Mont Saint Adrien

## Sommaire

### Page 1

- \* Extrait des règles de savoir vivre
- \* Conseil municipal du 10/12/24
- \* Délibérations du CM du 15/04/25
- \* Info du Préfet de l'Oise (1)

### Page 2

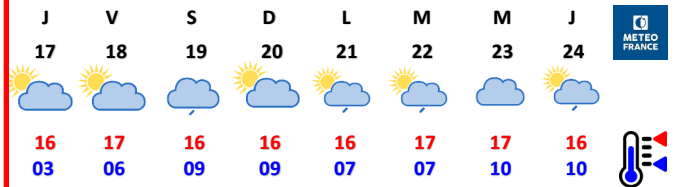
- \* Info du Chœur du Mont
- \* Info du RALLYE UniLalasse
- \* Info du Raid de l'Ecureuil
- \* Passage du Bus pour l'emploi
- \* ALERTE aux faux démarchages
- \* Info aux utilisateurs du terrain de football
- \* Ciné rural
- \* L'Agglo vous aide
- \* Info du club des Aînés
- \* Info de la Médiathèque
- \* Info du Préfet de l'Oise (2)

### Annexe

Informations de L'ADIL :  
Lettre ouverte du Président de l'ADIL



### Indice de confiance 4/5



## Conseil municipal du 10/12/2024



Le mardi dix décembre deux mil vingt-quatre, à 19h00, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe AMANS, Maire.

**Présents :** Jean-Philippe AMANS, Lylia BELLAMY, Stéphane COIFFIER, Réjane CARBONNET, Christophe BOURET, Dominique DANIEL, Luis FERNANDES, Marie MOREAU, Catherine GUERIN, Frédéric SOMBRET, Olivier PAGE

**Absents excusés :** Claude FERET, René WALSKI, Patrick VINCENT

### Au cours de cette séance il a :

- ◆ Approuvé le procès-verbal du conseil du 26/09/2024.
- ◆ Adopté à l'unanimité la motion relative à l'exploitation de l'Aéroport de Beauvais-Tillé, accessible sur le site de la commune « [lemontsaintadrien.fr](http://lemontsaintadrien.fr) », au 13/12/2024 « motion du conseil municipal ».
- ◆ Écoute le résultat de l'étude de la requalification de la rue Moi et de l'étude du renforcement des rives et accès de la rue des Flageots et porté son choix sur la rue Moi.
- ◆ Validé le document unique d'évaluation des risques professionnels de la collectivité.
- ◆ Voté une décision modificative portant création d'une nouvelle opération d'équipement n°402 intitulée acquisition parcelle AB0030 rue des Flageots.
- ◆ Autorisé l'acquisition de l'emplacement réservé n°7 sente de Montmille.
- ◆ Voté une décision modificative portant création d'une nouvelle opération d'équipement n°403 intitulée acquisition de l'emplacement réservé n°7 sente de Montmille.
- ◆ Autorisé le recrutement d'un agent recenseur.
- ◆ Rectifié la délibération du 02/02/23 autorisant le transfert dans le domaine public communal des voiries des lotissements en la complétant d'un tableau précisant, par parcelle, les références des actes de propriété.
- ◆ Reçu le rapport annuel 2023 du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de l'agglomération Beauvaisienne.
- ◆ Reçu la lettre d'information du PLUI-HM.
- ◆ Été informé de la signature du devis pour le contrat d'apprentissage.
- ◆ Été informé de l'arrêté portant admission au bénéfice d'un congé longue durée à plein traitement de l'attachée territoriale principale.

**NB :** Le procès-verbal complet du conseil municipal du 10/12/2024 est disponible en mairie et publié électroniquement sur le site : [lemontsaintadrien.fr](http://lemontsaintadrien.fr)

## Délibérations du Conseil municipal du 15/04/2025



- Approbation du procès-verbal du conseil du 10 décembre 2024.
- Délibération portant avis du conseil municipal sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant habitat et mobilités de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.
- Présentation des rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023, du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2023.
- Adoption du rapport de la CLECT sur le transfert de charge concernant la piscine Bellier et le réseau de chaleur.
- Elaboration des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAENR) : Délibération relative aux modalités de concertation du public.
- Projet de requalification de la rue Moi et du remplacement de l'éclairage public rue Moi.
- Fongibilité des crédits : décision de virement de crédits.
- Approbation du CFU.
- Affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025.
- Vote du budget 2025.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 – 1259.
- Vote des subventions aux associations.
- Défiscalisation de la contribution au Syndicat de la piscine SIEBNS.

## Info du Préfet de l'Oise (1)



Dans le cadre du renforcement au dialogue entre l'état et les citoyens, le Préfet de l'Oise M. Jean-Marie CAILLAUD a mis en place un dispositif innovant : **le cahier « Écrire au Préfet »**. Ce cahier est d'ores et déjà mis à votre disposition en mairie (aux heures de permanences) et vous permettra de poser des questions ou de proposer des idées. Monsieur le Préfet s'engage à examiner chaque contribution et à y apporter une réponse.



## Info du Chœur du Mont

LE TENNIS CLUB ET LA CHORALE DU MONT SAINT ADRIEN PRÉSENTENT

### LES ARTS FÊTENT LES 800 ANS DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS

EXPOSITION - CONCERT

**SAMEDI 14 JUIN 2025**

L'EMPREINTE CREDIT AGRICOLE 1 AVENUE DU BEAUVAISIS 60000 BEAUVAIS

A PARTIR DE 15 H : EXPOSITION  
18H30 VERNISSAGE  
20H30 CONCERT

CONCERT : Le Chœur du Mont et le Chœur du Mont Kids  
Élodie PATRICKA MURTAS  
Lucas VOLPELIER  
Quilly SIMONEAU  
Isabelle KIRINE

EXPOSITION ARTISTIQUE : Les arts fêtent les 800 ans de Beauvais  
Sonia MANDY  
Yves PROUILLEURS  
Élodie MORGES  
Pierre PAVIER  
Amélie SAMARD  
Frédéric BÉGET

ÉVÈNEMENT GRATUIT  
INSCRIPTION SUR HELLOASSO  
RENSEIGNEMENTS AU 06 31 34 57 50

Dans le cadre des 800 ans de la cathédrale de Beauvais, le TCCMSA organise un évènement exceptionnel :

les arts fêtent les 800 ans de la cathédrale de Beauvais :

Exposition/Concert

Retrouvez le Chœur du Mont et le Chœur du Mont Kids ainsi que tous les artistes le samedi 14 juin à l'Empreinte du Crédit Agricole de Beauvais et le dimanche 15 juin au Mont Saint Adrien.

Évènement gratuit sur réservation.  
Nous vous attendons nombreux !

Le Mont du Mont

LE TENNIS CLUB ET LA CHORALE DU MONT SAINT ADRIEN PRÉSENTENT

### LES ARTS FÊTENT LES 800 ANS DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS

EXPOSITION - CONCERT

**DIMANCHE 15 JUIN 2025**

LE MONT SAINT ADRIEN

15H EXPOSITION DANS LA SALLE ASSOCIATIVE ET CONCERT A L'ÉGLISE

ADRESSE DU CONCERT : UN VERRE DE LAMITE VOUS SERA OFFERT

CONCERT : Le Chœur du Mont et le Chœur du Mont Kids  
Élodie PATRICKA MURTAS  
Lucas VOLPELIER  
Quilly SIMONEAU  
Isabelle KIRINE

EXPOSITION ARTISTIQUE : Les arts fêtent les 800 ans de Beauvais  
Sonia MANDY  
Yves PROUILLEURS  
Élodie MORGES  
Pierre PAVIER  
Amélie SAMARD  
Frédéric BÉGET

ÉVÈNEMENT GRATUIT  
INSCRIPTION SUR HELLOASSO  
RENSEIGNEMENTS AU 06 31 34 57 50

## Info du RALLYE UniLasalle

Le samedi 26 avril le RALLYE UniLasalle passera sur notre village et organisera un stand pour les participants du rallye touristique sur le parc de la rue Thérines.

Merci pour votre compréhension.

## Info du raid de l'écureuil

Le samedi 17 & dimanche 18 mai le RAID de l'ÉCUREUIL se tiendra aux abords de notre village et traversera la forêt domaniale.

Merci pour votre compréhension.

## Passage du bus pour l'emploi

Le bus pour l'emploi passera dans notre village le mardi 10 juin 2025, de 9h30 à 12h30 place du Vieux puits. Ce service itinérant gratuit a été spécialement mis en place pour vous. Par conséquent, il est important que vous puissiez vous y présenter afin de rencontrer les professionnels de l'emploi qui seront à bord pour vous aider dans votre recherche d'emploi, de formation ou bien encore pour un projet de création d'entreprise.

## A l'attention des utilisateurs du terrain de football

Nous vous rappelons que l'utilisation du terrain de football doit se faire dans le respect des règles du bien vivre ensemble.

En particulier, les ballons qui sortent du terrain et se retrouvent dans le voisinage sont à venir récupérer en mairie aux heures de permanence.

Si les plaintes de voisinage sont excessives, la fermeture du terrain de football pourrait être envisagée.

Sachant pouvoir compter sur le comportement civique de chacun afin que cette solution ultime ne soit pas nécessaire.

Le conseil municipal

## ALERTE au faux démarchage VEOLIA

Véolia et la communauté d'agglomération du Beauvaisis mettent en garde tous les habitants contre de FAUX AGENTS se présentant à leur domicile comme « agents du Service des Eaux ».

Ces personnes font du porte-à-porte en proposant un entretien payant. Leur camion est estampillé du logo Véolia + inscription « Nettoyage Tuyau ».

**Nous vous demandons donc de rester vigilants.**

La Mairie reste à votre disposition pour toute information.



## Info de la Médiathèque

Votre médiathèque est ouverte après le 22 avril le lundi et jeudi de 16H30 à 18H30. Rappel pour contacter la médiathèque : [bib.montstadrien@yahoo.fr](mailto:bib.montstadrien@yahoo.fr)

L'équipe de la médiathèque Dominique, Elisabeth & Isabelle restent à votre écoute.

## Info du club des Aînés

Le club des Aînés recherche des joueurs de cartes et des participants pour partager des moments conviviaux, n'hésitez pas à contacter le Président, Gabriel Coudray au 03.44.82.28.87 pour plus d'informations.

## Ciné rural

Salle Polyvalente des 3 Villages  
Le Mont Saint Adrien • Savignies • Thérines et Bécoussis

**SAVIGNIES**  
Mercredi 14 MAI  
20h30

**ON IRA**

HÉLÈNE VINCENT  
PIERRE LOTTIN  
DAVID AYALA  
JULIETTE GASQUET  
ENYA BAROUX

1h37 | Comédie dramatique | de Enya Baroux

## L'Agglo vous aide

AGGLO BEAUVAISIS NOTRE TERRE

MOBILITÉS DOUCES

### Besoin d'un vélo ou d'équipements ?

L'Agglo vous aide !

//// Aide à l'acquisition d'un vélo (vélo classique, VAE, autres...)

//// Aide à l'acquisition d'équipements de sécurité vélo

Dès le 5 mai 2025, et jusqu'à épuisement de l'enveloppe allouée ou au plus tard le 12 décembre 2025.

Plus d'informations et règlement sur [beauvais.fr/velo](http://beauvais.fr/velo)

## Info du Préfet de l'Oise (2)

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE L'OISE

### QUELS SONT LES RISQUES DANS MA COMMUNE ?

DOSSIER DÉPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS  
[WWW.OISE.GOUV.FR](http://WWW.OISE.GOUV.FR)